



**« REBOND »
« AFIJ »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.ieunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THEMATIQUE : Décrochage universitaire - **Numéro du projet AP1-317**

LE DISPOSITIF EXPERIMENTE

Titre : Rebond, accompagnement et insertion professionnelle des étudiants décrocheurs

Objectifs initiaux :

- Repérer au plus tôt les étudiants décrocheurs ne fréquentant plus leur établissement
- Valider des méthodes d'accompagnement pour favoriser le retour à l'emploi par une orientation forte vers les métiers en tension et une mise en relation individuelle avec des professionnels en activité.

Public(s) cible(s) : 2 200 étudiants décrocheurs étaient visés. 2378 jeunes ont bénéficié de l'expérimentation.

Descriptif synthétique du dispositif expérimenté

Conformément aux méthodes d'expérimentation contrôlée, les jeunes ont été séparés aléatoirement en deux groupes. Le groupe témoin a bénéficié des services collectifs de l'AFIJ. Les groupes de traitement ont bénéficié d'un programme d'accompagnement renforcé pouvant passer par un parrainage par un professionnel, et/ou d'une orientation vers certains métiers en tension, et/ou d'un contrat d'engagement réciproque.

Territoire(s) d'expérimentation : 33 implantations de l'AFIJ ont accueilli l'expérimentation :

Albi, Aix en Provence, Amiens, Avignon, Besançon, Bordeaux, Cergy, Chambéry, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rodez, Rouen, Saint-Denis, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse. Ces villes avaient toutes des zones Politiques de la ville. Aucune sélection d'entrée n'a été faite sur ce critère.

Valeur ajoutée du dispositif expérimenté:

La valeur ajoutée du dispositif se situait sur plusieurs plans : **la nouveauté** : il n'existait pas de politique publique organisée pour prendre en charge ces étudiants, **la taille de l'échantillon** : des projets ont déjà été menés par l'AFIJ (bac+) ou d'autres structures mais elles portaient sur des populations limitées et aucune n'avait de volet évaluation scientifique, **la comparaison de diverses méthodes d'accompagnement** : le dispositif a pu tester des niveaux d'accompagnement spécifiques afin de déterminer la méthodologie la plus optimale, **la jonction entre la sortie de l'université et les métiers en tension** : orienter ces jeunes vers les emplois disponibles a permis l'accès à une qualification professionnelle favorisant une sécurisation des parcours.

Partenaires techniques opérationnels :

- 1) partenaires initialement indiqués dans le projet : les CRIJ, les Chambres des Métiers et le MEDEF.
- 2) partenaires effectifs de l'expérimentation : Les CRIJ, Les Chambres des Métiers, l'Agence Nationale de la Service à la Personne, les Etablissements d'enseignement supérieur, les AGEFOS PME régionaux, les CCI.

Partenaires financiers (avec montant):

Fonds d'expérimentation pour la jeunesse : 1 495 000 €

Etat : 184 250 €

Collectivités territoriales (Alsace, Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Centre, Grand Rodez) : 206 897 €

Autofinancement AFIJ : 158 483 €

Durée de l'expérimentation : **Durée initiale:** 27 mois / **Durée effective :** 27 mois

LE PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure : AFIJ, Association pour Faciliter l'Insertion professionnelle des Jeunes diplômés

Type de structure : Association loi 1901

L'ÉVALUATEUR DU PROJET

Nom de la structure : CREST Malakoff (INSEE)

Type de structure : Structure publique



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

300 000 jeunes bénéficient chaque année des services de l'AFIJ, dont plus de 50 000 fréquentent les locaux AFIJ.

Depuis 2003, l'AFIJ a constaté une augmentation significative des jeunes en échec de premier cycle parmi ses inscrits.

Les dispositifs d'aide existants pour ce public sont rares et la prise en charge d'un jeune décrocheur, lorsqu'elle existe, est souvent déclenchée à partir de critères tels que l'âge, le niveau d'études, le lieu de résidence, mais très rarement à partir de la problématique même de l'échec des études supérieures.

En France, plus de 90 000 jeunes sortent de l'université sans diplôme chaque année.

A. Objectifs de l'expérimentation

La variété et la complexité des situations des jeunes rend difficile l'identification des causes du décrochage.

Elles peuvent être de diverses origines et se cumulent souvent :

- Refus du dossier de candidature dans un enseignement à filières sélectives,
- Un niveau scolaire insuffisant,
- Un désintérêt rapide pour la formation,
- Des difficultés à s'adapter au mode d'enseignement (prise de note, autonomie d'organisation, etc),
- Une absence réelle de projet professionnel (manque d'informations sur les réalités du marché de l'emploi)
- Des difficultés financières ou des problèmes de santé (handicap, autres),
- Une recherche infructueuse d'entreprise d'accueil dans le cadre d'une formation en alternance

En tenant compte de ces constats, deux objectifs opérationnels sont ressortis dans la phase de montage :

1/ Repérer au plus tôt les étudiants décrocheurs ne fréquentant plus leur établissement d'enseignement supérieur.

Il s'agissait de participer à la **lutte contre le phénomène d'errance** dans lequel certains jeunes peuvent se retrouver après avoir décroché de leurs études. Des problèmes de différents ordres, peuvent conduire à une marginalisation. Cette expérimentation avait pour ambition, de les recevoir le plus vite possible, de mieux connaître leur parcours pour mieux les orienter (à l'AFIJ ou vers les partenaires adéquats).

2/ Valider des méthodes d'accompagnement pour ces jeunes ayant besoin d'une prise en charge, le plus tôt possible, et favoriser le retour à l'emploi et/ou la formation afin d'éviter de nouveaux échecs ou des parcours redondants.

Deux composantes de l'accompagnement renforcé ont particulièrement fait l'objet de cette évaluation :

- **Orientation forte des jeunes vers les métiers en tension**
- **Mise en relation individuelle avec des professionnels du monde de l'entreprise, en activité.**

Il s'agit, pour les jeunes, d'être confortés dans la formalisation de leur projet professionnel et de profiter d'une multiplicité de contacts avec des professionnels en activité, pouvant ouvrir sur des opportunités d'emploi.

Le but étant d'évaluer comment ces modes d'accompagnement ont un impact sur la future insertion professionnelle de ces jeunes.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation par l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé :

La population ciblait un échantillon de **2 200 étudiants décrocheurs sortis de l'enseignement supérieur sans aucun diplôme.**

Au total, 2378 étudiants décrocheurs ont été repérés par l'AFIJ et bénéficié de l'expérimentation.

2. Bénéficiaires directs :

Un système d'information destiné à accompagner les chargés de mission insertion dans la gestion pratique de l'expérimentation (affectation des jeunes aux différents groupes) et faciliter la gestion quotidienne de leurs dossiers (suivi des parcours, archivage et alertes) a été mis en place de manière effective en décembre 2009.

Le système a permis à l'évaluateur de récupérer une information aussi précise et exhaustive que possible.

Attention, toutefois, certaines informations demandées dans ce rapport n'avaient pas fait l'objet de requêtes a priori. Les informations manquantes ont donc été complétées à partir des outils de suivi internes classiques de l'AFIJ (extranet AFIJ et tableaux de bord).

L'ensemble de l'expérimentation a été géré par cet extranet. Les chargés de mission enregistraient chaque jeune et chaque événement connu par les conseillers et concernant l'activité de recherche d'emploi (ateliers, formations, entretiens, contact avec un employeur, période d'emploi, sortie du dispositif) était reporté (de la même manière que les applications de gestion des demandeurs d'emploi utilisés par Pôle emploi par exemple).

L'extranet permettait également d'inclure des alertes et des relances des conseillers pour les inciter à saisir l'exhaustivité des événements.

Cet extranet a fait l'objet d'une déclaration CNIL et le CREST est inclus dans les destinataires des informations.

2.1. Statistiques descriptives

Restitution finale du porteur de projet **Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation - Bénéficiaires**

	nombre de bénéficiaires prévu	2009		2010		2011	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Bénéficiaires effectivement touchés par l'action							
1. Jeunes							
Âges							
10-12 ans							
13-14 ans							
15-16 ans							
17-18 ans	2200	11	9	41	2	5	7
19-20 ans		39	32	824	38	10	14
21-22 ans		38	31	857	39	32	45

23-25 ans		29	24	415	19	24	34
26-28 ans		6	5	47	2	0	0
Situation							
Collégiens							
Lycéens en LEGT							
Lycéens en lycée professionnel							
Apprentissage							
Étudiants	2200	123	5	2184	92	71	3
Demandeurs d'emploi							
Activité professionnelle							
Autre (préciser)							
Niveau d'études							
Niveau V							
Niveau IV	2200	123	5	2184	92	71	3
Niveau III							
Niveau III							
Niveau I							
Autre (préciser)							
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville	2200	18	15	305	14	10	14
Ville - hors zone politique de la ville		98	80	1779	81	61	86
Zone rurale		7	6	100	5	0	0
Autre (préciser)							
Genre							
Fille	2200	73	59	1395	64	42	59
Garçon		50	41	853	39	29	41
2. Adultes							
Qualité professionnelle							
Parents							
Enseignants							
Conseillers d'orientation- psychologues							
Conseillers principaux d'éducation							
Conseillers d'insertion professionnelle							
Animateurs							
Éducateurs spécialisés							
Professionnels-Parrains	699			364	52		
Origine géographique							
Ville - zone politique de la ville							
Ville - hors zone politique de la ville							
Zone rurale							
Autre (préciser)							

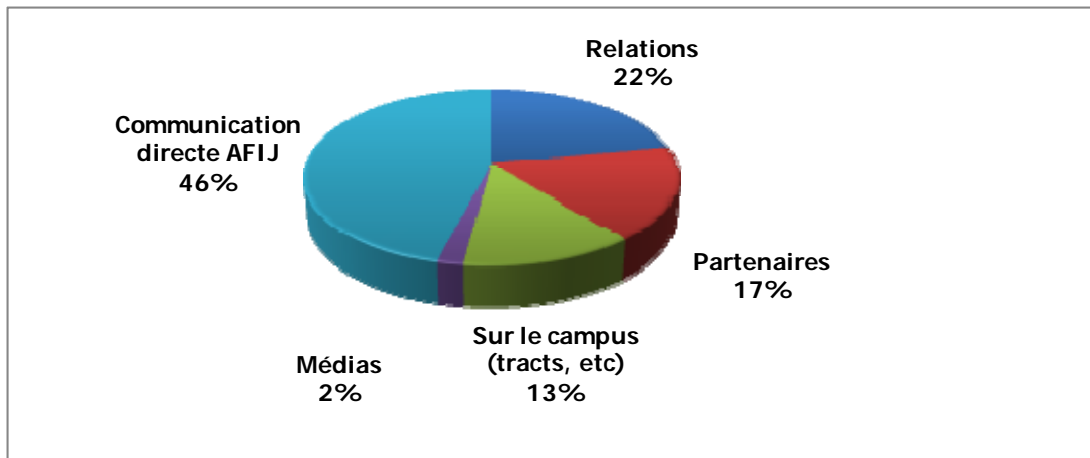
2.2. Analyse qualitative

Ici le traitement des données descriptives se fait à posteriori sur les champs disponibles à l'AFIJ, le CREST étant le seul destinataire des enquêtes post suivi des jeunes et ayant des possibilités de requêtes d'informations plus fines sur l'extranet de recueil des données.

L'analyse porte sur les 2378 étudiants décrocheurs bénéficiaires de l'expérimentation. Elle vient décrire une partie de l'analyse quantitative et compléter celle-ci par les champs suivants :

Origine du contact

Répartition des étudiants décrocheurs par relais d'information



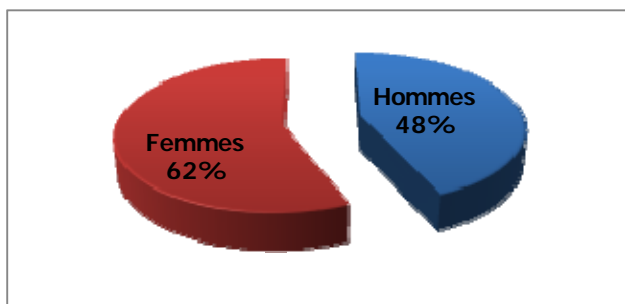
Le travail considérable de repérage et d'identification menée par l'AFIJ est démontré ici par le contact direct pris par les personnels de l'AFIJ avec les jeunes (**46%**) mais aussi les relances régulières faites auprès des partenaires locaux (**17%**).

Les entrées régulières de jeunes ne sont dues qu'à la seule répétition des campagnes d'information des équipes de l'AFIJ sur le terrain, directement auprès des jeunes et auprès des partenaires. Cette constatation au démarrage a permis de réguler un flux d'entrée des jeunes pourtant complexe à mettre en place au début.

En effet, une fois en face à face avec les chargés de mission, les jeunes étaient intéressés par le dispositif et déclaraient avoir besoin d'un suivi mais n'avaient pas eu la démarche de chercher une structure ou une prestation d'aide qu pouvait leur être dédiée.

Une surreprésentation féminine

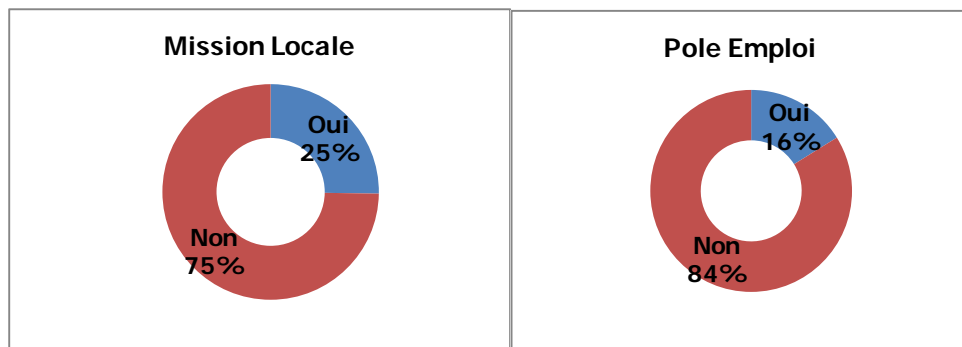
Répartition des étudiants « décrocheurs » par genre



Comme dans l'ensemble des autres actions menées par l'AFIJ, ce constat tient en partie au fait qu'elles sont surreprésentées dans certaines filières (sciences humaines, lettres, etc) mais aussi au fait qu'elles sont plus en demande d'accompagnement de manière spontanées que les hommes.

Fréquentation du Service Public de l'Emploi

Répartition des étudiants « décrocheurs » fréquentant la Mission Locale et le Pôle Emploi



75% du public ne fréquente pas la Mission Locale et 84% ne fréquente pas le Pôle Emploi.

Ressources financières déclarées

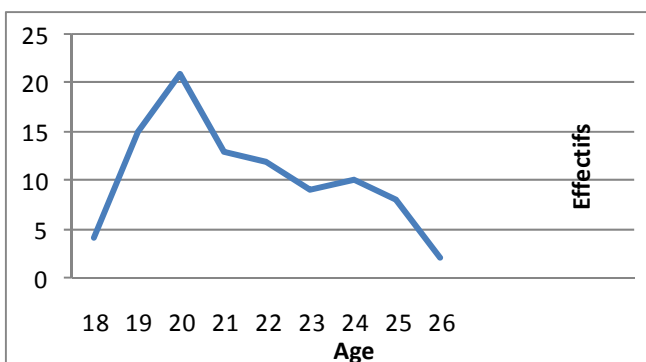
Origine des ressources	Oui / Non	Population totale
Parents	Oui	66%
	Non	34%
Famille	Oui	9%
	Non	91%
Etat	Oui	50%
	Non	50%
Travail	Oui	27%
	Non	73%

Les ressources déclarées sont cumulables dans ce tableau.

27% des jeunes seulement déclarent occuper un job lors du premier entretien.

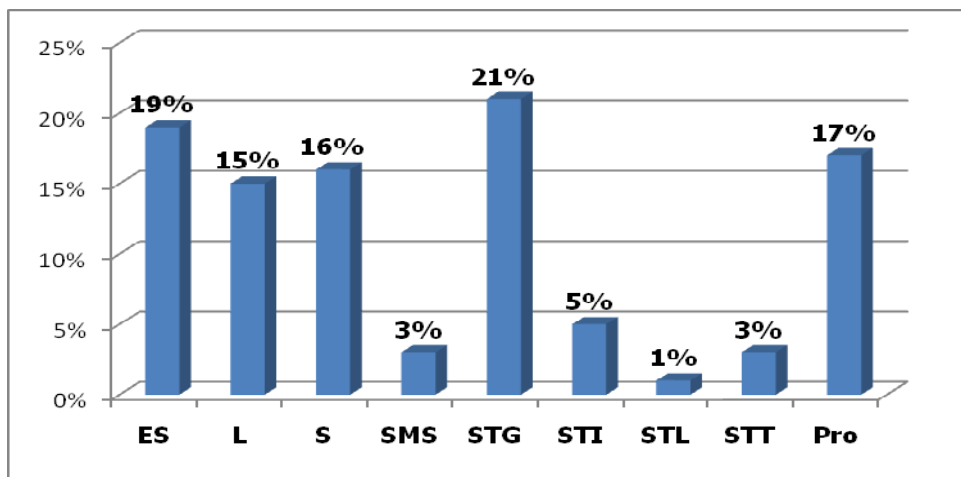
Répartition par âge

Répartition des étudiants décrocheurs selon leur âge



La majorité des étudiants décrocheurs sont compris entre 19 et 22 ans. Il s'agit ici de l'âge déclaré au cours du 1^{er} entretien avec l'AFIJ. Cela laisse à penser que les étudiants peuvent avoir déjà redoublé au moins une fois.

75% des jeunes ont entre 19 et 22 ans.

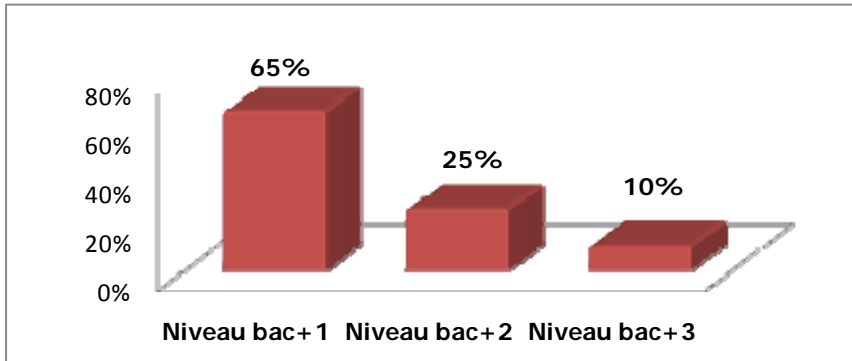


Répartition par série du bac d'origine

50% des décrocheurs de l'expérimentation sont issus d'une filière générale.

Niveau d'études atteint au moment du décrochage

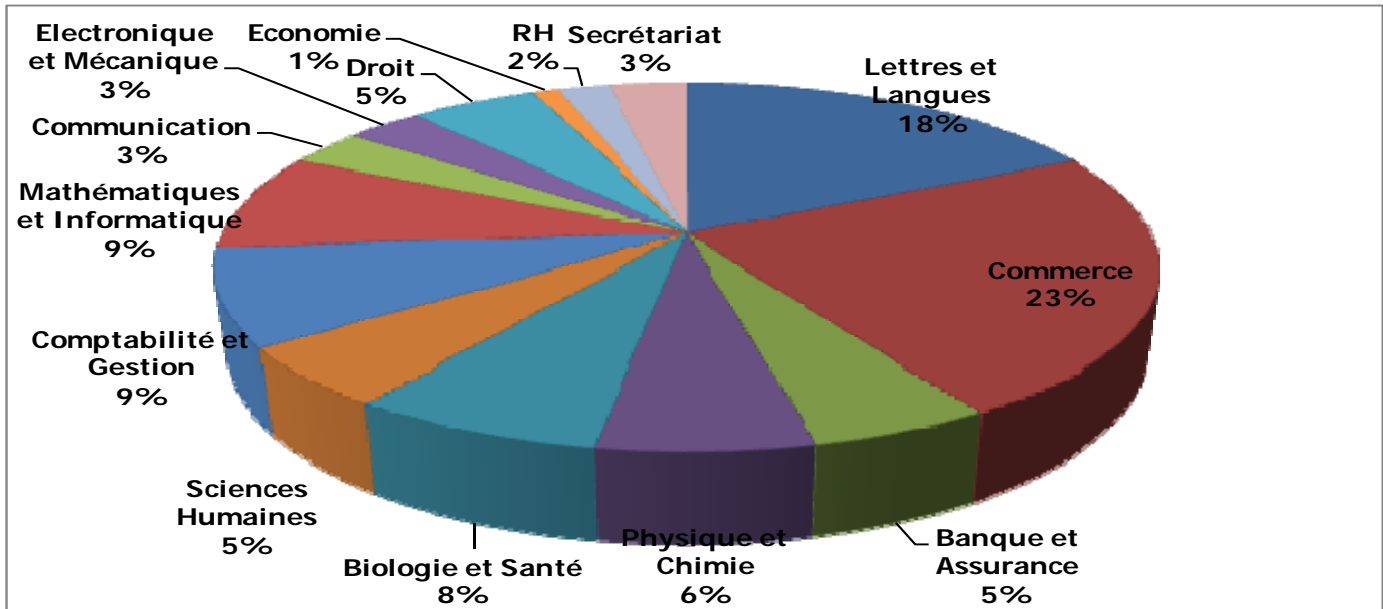
Répartition des étudiants décrocheurs selon leur niveau d'études



La grande majorité des étudiants décrocheurs accompagnés a arrêté ses études dès la première année d'études supérieures.

Domaine d'études au moment du décrochage

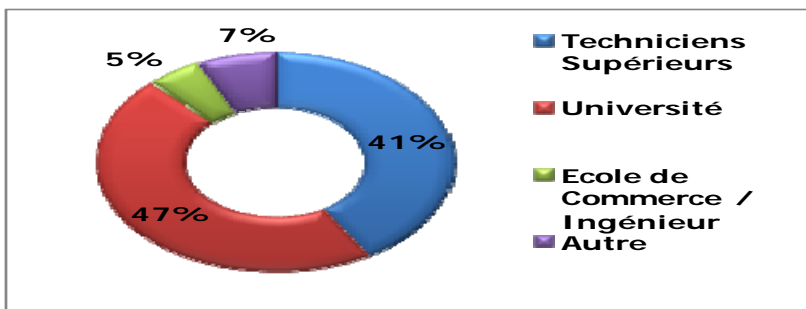
Répartition des étudiants parisiens « décrocheurs » selon leur domaine d'études



Une grande part d'étudiants issus des filières commerciales (BTS) et des filières langues et lettres.

Type d'établissement fréquenté au moment du décrochage

Répartition des étudiants décrocheurs selon le type d'établissement



Près de la moitié du public accueilli fréquentait une université au moment du décrochage. (47%)
41% étaient inscrits en BTS et 5% ont abandonné un cursus d'école de Commerce ou d'Ingénieurs.

Aucune différence géographique notable dans les caractéristiques du public jeune n'a été détectée.

3. Bénéficiaires indirects :

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Restitution finale du porteur de projet **Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées	
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services
1. Préparation du projet	<i>Octobre 2009 à Janvier 2010</i>							
Action n°1	Mise en place des modalités de suivi du projet avec les évaluateurs	oui	6 mois	10	3	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, directeurs délégués, coordinateurs régionaux		
Action n°2	Déclinaison des grandes phases du projet en un planning détaillé	non	3 mois	15	5	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projet; directeurs délégués, coordinateurs régionaux + 5/6 chargés de mission + évaluateurs		
Action n°3	Mise en place des modalités de suivi en interne et des outils de fonctionnement (extranet, tableaux de suivi, enquêtes, etc)	oui	4 mois	4	3	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projet; directeurs délégués, coordinateurs régionaux + 5/6 chargés de mission + évaluateurs		Prestation informatique (création et suivi dynamique du système de l'extranet de suivi)
Action n°4	Mise en place de l'équipe opérationnelle (affectations, recrutements ...)	oui	6 mois	40	35	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, directeurs délégués, coordinateurs régionaux + 35 chargés de mission insertion	matériel informatique, petit matériel	

Action n°5	Attribution des rôles et responsabilités	oui	6 mois	5	3	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, directeurs délégués		
Action n°6	Mobilisation des partenaires nationaux et locaux	non	8 mois	30	25	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, coordinateurs régionaux + responsables de relais		
Action n°7	Définition et mise en œuvre du plan de communication	non	12 mois	5	2	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, directeurs délégués, coordinateurs régionaux	Création site internet en interne (achat d'images, utilisation logiciels, etc) / Affiches et dépliants originaux dédiés	Création des dépliants
2. Lancement de l'expérimentation	<i>Décembre 2009</i>							
Action n°1	Formation des équipes de terrain dédiées à l'expérimentation (au démarrage et en cours)	oui	1 mois	5	2	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, responsable des relations entreprises, directeurs délégués, coordinateurs régionaux et responsables de relais	petit matériel, reprographie	
Action n°2	Mobilisation des partenaires locaux de la formation et de l'emploi	non	8 mois	25	20	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, coordinateurs régionaux + responsables de relais		
Action n°3	Accompagnement des jeunes	oui	16 mois	30	25	Chargés de mission insertion et responsables de relais		
Action n°4	Organisation d'événements dédiés à l'identification et/ou au placement des jeunes	non	6 mois	25	20	Cadres de l'AFIJ : Directeur Général, chef de projets, responsable des relations entreprises, directeurs délégués, coordinateurs régionaux et responsables de relais	location de salles, impressions affiches, reprographie	

Action n°5	Pilotage du projet (comité de pilotage, lien récurrent avec l'évaluateur, suivi des objectifs en interne, tec)	oui	16 mois	2	1,25	Directeur Général + chef de projet		
3. Achèvement de l'expérimentation	<i>Février 2011</i>							
Action n°1	Poursuite des accompagnements restants	non	2 mois	10	3	Chargés de mission insertion et responsables de relais		
Action n°2	Mise à jour des bases de données (coordonnées des jeunes, etc)	oui	2 mois	30	25	Chargés de mission insertion et responsables de relais		
Action n°3	Réunions de fin de projet avec les parties prenantes du projet (financeurs, partenaires, entreprises, etc)	non	3 mois	15	10	Directeur Général + chef de projet + coordinateurs régionaux + responsable des relations entreprises + responsables de relais		
Action n°4	Bilan de l'expérimentation	oui / non	2 mois	3	1	Directeur Général + chef de projet + directeurs délégués		
4. Achèvement de l'évaluation	<i>2012</i>							

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Tous les partenaires habituels de l'AFIJ ont été sollicités : Partenaires de l'enseignement (les établissements tels que les universités, les sections de techniciens supérieurs des lycées, les IUT, les CPGE, les centres de formation du supérieur, les CROUS, les PRES), les partenaires de l'insertion et de l'emploi (Missions locales, Agences Pôle emploi, Maisons de l'emploi), réseau Information Jeunesse : CRIJ, PIJ, BIJ, collectivités locales (dont centres sociaux et socio-culturels), associations étudiantes (de filière, de diplôme, etc), associations sportives, de quartiers, etc.

Les collaborations sont diverses en fonction des territoires et ne sont recensées ci-dessous que les partenariats de terrain ayant fait l'objet d'un soutien particulier pour le projet en venant compléter et enrichir les services de l'AFIJ au fur et à mesure du parcours du jeune, de l'identification des jeunes, parfois même jusqu'à l'obtention d'une solution.

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Le Réseau Information Jeunesse	<p>La majorité des structures du réseau se sont associées à cette expérimentation et ont apporté leur soutien envers ce public qu'elles rencontrent au quotidien dans leurs enceintes, en :</p> <ul style="list-style-type: none">renvoyant le public étudiant décrocheur vers le relais de proximité de l'AFIJ et assurer le suivi de ce public, notamment par la mise en place d'une fiche de liaison,Co-organisant des rencontres d'information à l'attention des étudiants décrocheurs (Journées Bac+ et Journées de recrutement). <p>Ces structures étant toutes indépendantes, les collaborations ont été engagées localement les unes après les autres.</p> <p>Des conventions de partenariat ont été signées avec les Centres Régionaux d'Information Jeunesse et leur réseau des régions Rhône Alpes, Lorraine, Pays de la Loire et Provence Alpes.</p> <p>Et des collaborations actives ont été mises en place avec les Centres Régionaux Information Jeunesse et leur réseau des régions : Picardie, Nord Pas de Calais, Haute-Normandie, Aquitaine, Centre, Bretagne.</p>
Assemblée Permanente des Chambres des Métiers (APCM)	<p>Une réunion de cadrage a eu lieu dès le démarrage (le 9 novembre 2009) entre l'AFIJ et le Directeur de la Formation et de l'Emploi afin de définir les axes de collaboration possibles pour les étudiants dans le cadre de l'expérimentation et leurs déclinaisons locales sur toutes les Chambres des Métiers et de l'Artisanat présentes sur les territoires concernés.</p> <p>L'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers est intervenue de manière significative en mobilisant son réseau local pour favoriser le rapprochement des étudiants vers les métiers artisanaux dits en tension.</p> <p>Pour cela, elle a facilité la mise à disposition des ressources suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">Organisation d'informations collectives sur les métiers en tension pour les jeunes, faisant partie du groupe de traitement « accompagnement renforcé vers les métiers en tension »,Visite des Centres de Formation des Apprentis, dans l'optique d'une intégration en formation,Interfaces collectives faisant intervenir des artisans et/ou des

	<p>représentants de la Chambre des Métiers devant les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à disposition d'outils documentaires sur les métiers en tension, ▪ Mobilisation de professionnels dans le cadre du parrainage pour les étudiants bénéficiant de ce service. ▪ Participation des Chambres des Métiers et de l'Artisanat locales aux manifestations organisées de l'AFIJ. <p>Ce projet a permis le renforcement du partenariat déjà existant avec l'APCM et ses représentations en local.</p>
<p>L'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI)</p>	<p>Une convention nationale de partenariat a été signée en juin 2010 entre l'ACFCI et l'AFIJ.</p> <p>Cette collaboration visait à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer les partenariats déjà engagés entre l'AFIJ et les CCI et à susciter de nouveaux, notamment dans le domaine de l'orientation des jeunes et de l'apprentissage (des référents seront nommés), - favoriser la mutualisation et l'échange de ressources pour faciliter le parrainage de jeunes en entreprise, - susciter la participation des relais AFIJ et des CCI à des opérations communes destinées à favoriser le rapprochement des entreprises et des jeunes. <p>L'ACFCI et l'AFIJ considèrent que la filière de l'apprentissage mérite d'être mieux connue des jeunes suivis par l'AFIJ.</p> <p>Il est ainsi proposé que des partenariats se mettent en place au plan local entre les relais AFIJ et les CCI afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de s'associer aux opérations de promotion de l'apprentissage dans le supérieur conduites par le réseau des CCI ou par l'AFIJ, pour permettre aux jeunes suivis par l'AFIJ de découvrir l'apprentissage, les métiers préparés et les débouchés offerts par cette voie de formation, - d'apporter aux relais de l'AFIJ un soutien dans l'identification des jeunes susceptibles de s'engager dans une formation en apprentissage et d'accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur parcours de formation et la recherche d'entreprise, - de communiquer, notamment à travers les bourses de l'apprentissage dont les CCI assurent la gestion, sur les entreprises prêtes à accueillir des apprentis, notamment parmi les jeunes proposés par l'AFIJ. <p>Ce projet a permis le renforcement du partenariat déjà existant avec l'ACFCI et ses représentations en local.</p>
<p>Les Etablissements d'enseignement supérieur (Universités, IUT, écoles, lycées accueillant des Sections de Techniciens Supérieurs, centres de formation du supérieur)</p>	<p>Convaincue qu'un suivi efficace nécessite un passage de relais entre accompagnateurs de ce public et une prolongation de l'action des établissements hors les murs (pour rappel, les jeunes visés ne fréquentent que peu ou plus les enseignements), l'AFIJ a informé toutes les universités présentes sur les sites concernés.</p> <p>L'inscription de l'AFIJ dans certains schémas directeurs (ou dans le montage des Bureaux d'Aide à l'Insertion professionnelle) des Universités, la</p>

	<p>collaboration de l'AFIJ avec les SCUIO, l'intervention de l'AFIJ dans certaines formations d'enseignement supérieur... ont pu constitué un atout dans la mise en place de certaines collaborations.</p> <p>Les principaux axes de collaboration mis en œuvre ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervention dans les amphithéâtres, auprès des services internes d'orientation et d'insertion, pour informer sur la réalité des réorientations en cycle Licence, les difficultés rencontrées et les services gratuits proposés par l'AFIJ hors les murs, ▪ Diffusion d'une information sur les services mis à disposition des décrocheurs par l'AFIJ (par mail, par voie d'affichage, tracts, etc.), ▪ Organisation de Journées Bac+ ou de recrutement au sein de l'établissement. <p>Bien que certaines situations locales ont donné de bons résultats d'identification et de préconisations pour ces jeunes, elles n'ont pas pu être transposées dans tous les établissements, et ce, même si la pertinence et l'intérêt d'un tel partenariat ont été reconnus par la majorité.</p>
<p>Agence Nationale de la Service à la Personne</p>	<p>Une rencontre a lieu le 17 novembre 2009 entre l'AFIJ et le Directeur Général ainsi que la directrice du développement de l'offre, de l'Agence National des Services à la Personne.</p> <p>Le Directeur Général, Bruno ARBOUET, a donné son accord de principe et s'associe à cette expérimentation en favorisant le rapprochement de leurs opportunités de métiers avec les étudiants décrocheurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressources documentaires (fiches métiers, vidéo), ▪ Rencontres avec les professionnels recruteurs en collaboration locale avec les délégués territoriaux, ▪ Mobilisation de professionnels dans le cadre du parrainage pour les étudiants bénéficiant de ce service, <p>Des contacts locaux avec les délégués territoriaux au sein des Unités territoriales des DIRECCTE ont été pris et certains interviennent d'ores et déjà directement, ou par le biais d'associations intermédiaires agréées, au cours des rencontres et des présentations de secteur et de métiers organisées pour les jeunes.</p>
<p>Les AGEFOS PME en Région</p>	<p>AGEFOS PME a apporté localement son soutien dans le cadre de l'organisation de l'évènement « ALT SUP, Semaine Nationale de l'alternance dans le supérieur ».</p> <p>Certaines directions régionales se sont mobilisées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir les offres de contrats de professionnalisation des entreprises adhérentes en fonction des profils des étudiants décrocheurs suivis dans l'expérimentation. Cela est venu enrichir la collecte des offres de contrats de professionnalisation effectuée en continu par l'AFIJ. ▪ Mobiliser les entreprises sur les forums de recrutement organisés par l'AFIJ afin de multiplier les opportunités d'emploi pour ces jeunes, ▪ Participer aux interfaces et rencontres afin d'informer les jeunes sur les contrats de professionnalisation, ▪ Mobiliser des professionnels dans le cadre du parrainage pour les étudiants bénéficiant de ce service.

	A titre d'exemple, le directeur régional Rhône Alpes a nommé un référent chargé des relations avec l'AFIJ, afin de faciliter le positionnement des jeunes bénéficiant des services de l'AFIJ. Un suivi qualitatif des candidatures a été ainsi opérationnel.
--	--

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %	
Fonds d'expérimentations pour la jeunesse	72 %	
Cofinancements extérieurs à la structure	20 %	28 %
Autofinancement	8 %	

C. Pilotage de l'expérimentation

L'organisation générale du projet

La coordination de terrain entre les différents sites d'expérimentation a été gérée par une responsable de projet au sein de l'AFIJ, en lien avec le Directeur Général.

La responsable de projet a formalisé les objectifs et les moyens à mettre en œuvre sur chaque site, la conception des outils pédagogiques et de formation. Elle intervenait en local sur le suivi de l'expérimentation pour l'appui aux relations avec les partenaires et les financeurs.

La désignation d'un chef de projet a permis de mesurer précisément l'avancement du projet, de noter les écarts entre les objectifs prévus et ceux réalisés, de valider les dates jalons et proposer des solutions le cas échéant.

Des formations spécifiques ont été conçues et assurées auprès de tous les chargés de mission mobilisés sur l'action. 4 sessions de formation ont été effectuées en novembre et décembre 2009 puis février et septembre 2010. Les deux premières formations ont été animées en collaboration avec l'équipe du CREST.

Les programmes de formation ont suivi les grandes lignes suivantes :

- La présentation de l'expérimentation (différents traitements, utilisation des outils)
- Le repérage et l'identification des étudiants décrocheurs
- le suivi de l'action (objectifs poursuivis, difficultés rencontrées, partage des expériences, etc.),
- le parrainage des jeunes avec les professionnels (développer le réseau existant, l'entretenir, etc.),
- les rencontres autour des métiers qui recrutent (thématiques, mobilisation des partenaires et des entreprises).

Les outils de suivi de l'action

Différents outils de pilotage et de coordination ont été élaborés et permis un suivi de l'opération :

- **Un système d'information (base extranet)** permettant des points de contrôle à la demande,

La construction de l'extranet a permis le recueil de nombreuses informations, exploitées par le CREST, autour des repères suivants : nombre de jeunes par site, nombre d'« enquêtes jeunes » par site (réalisées ou non, en attente), « alertes » en cours (signalant aux chargés de mission qu'il faut compléter l'information), projets professionnels initiaux des jeunes.

- **Diverses enquêtes destinées à mesurer les principales variables d'intérêt sur lesquelles le dispositif d'accompagnement renforcé** est supposé exercer un impact (Enquêtes réalisées 8 puis 14 mois après l'entrée dans le programme).

Il existe 3 enquêtes : les « enquêtes jeunes » remplies dès le premier entretien par le jeune, les « enquêtes parrain » remplies par le professionnel dès la création du binôme jeune/professionnel, et l'enquête post-suivi permettant de réaliser un état des lieux de la situation des jeunes à la sortie du dispositif. Le dispositif d'enquête sera exhaustif auprès de tous les jeunes participants à l'expérimentation.

Au cours de l'expérimentation, des outils internes remplis régulièrement ont permis de réguler l'action :

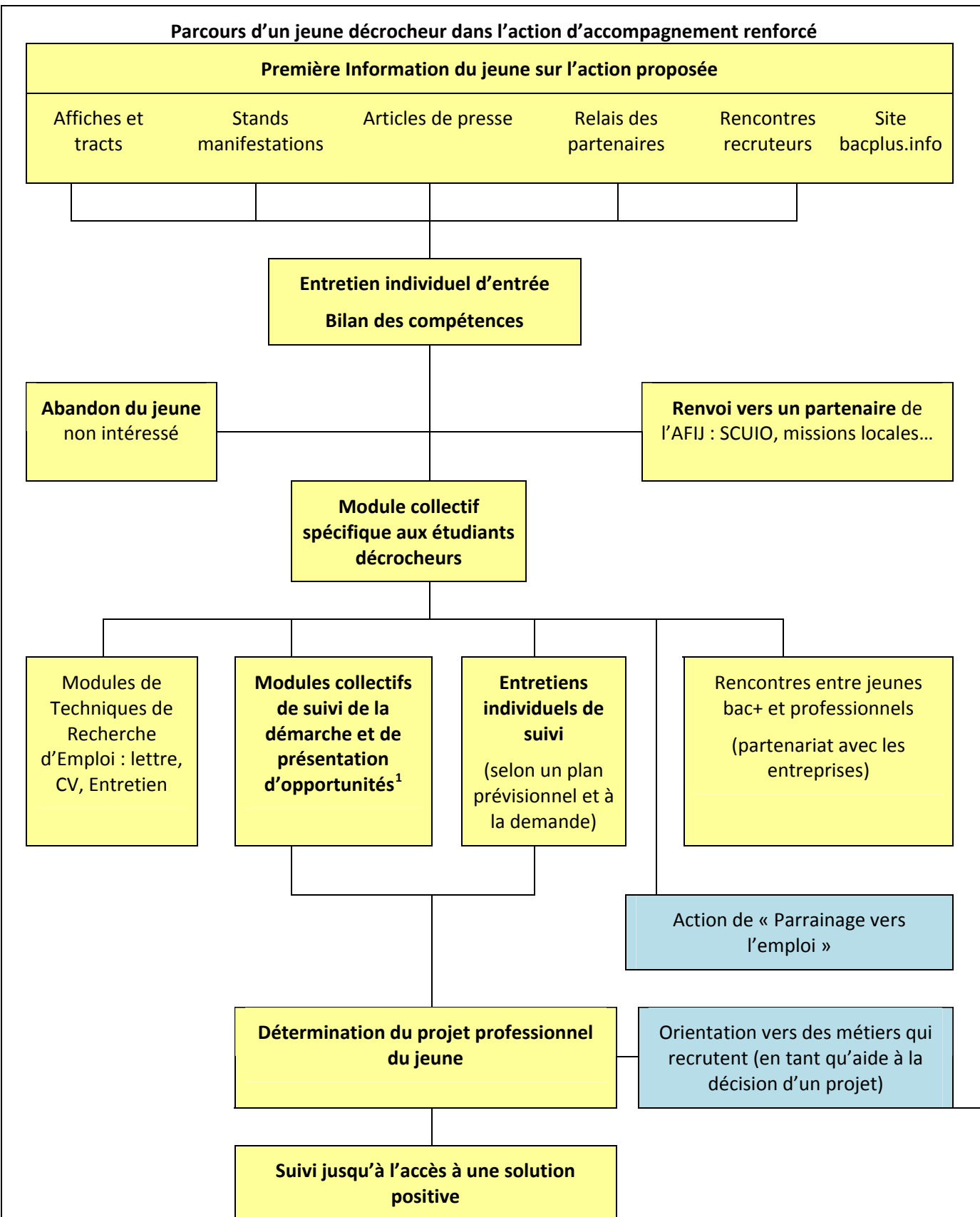
- **Un tableau de suivi hebdomadaire** avec 3 onglets relatifs aux objectifs de l'expérimentation : le repérage des jeunes (rendez-vous fixés honorés ou non, etc.), le suivi de l'orientation vers les métiers en tension (actions mises en place en cohérence avec les enquêtes de Besoins en Main d'œuvre réalisées par le Pôle Emploi et le CREDOC) et le parrainage (liste nominative des jeunes concernés mise à jour chaque semaine).
- **Un comité de pilotage réunissant tous les acteurs de l'expérimentation** (AFIJ : responsables de projet et responsables locaux, Etat, évaluateurs).

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

Après avoir identifié le public, le schéma d'accompagnement se met rapidement en place pour faire suite au départ de l'établissement d'enseignement et reprendre une dynamique souvent déjà perdue. Un premier entretien individuel approfondi permet de mettre en place un plan d'actions menant à la formation ou directement à l'emploi.

Le schéma synthétique ci-après reprend le parcours type de ces jeunes.



¹ Ces modules sont l'occasion de présenter les différentes solutions collectées pour les « bac+ » par l'AFIJ au niveau local, régional et national.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

L'AFIJ a observé tout au long de l'expérimentation REBOND des éléments qui, même si ils ne sont pas les mêmes sur tous les sites, débouchent sur des repères tant sur les méthodes d'intervention auprès de ce public que sur la problématique de l'échec à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Elles seront enrichies et complétées par la suite, notamment avec les résultats définitifs des sorties positives des jeunes, et surtout avec le rapport d'évaluation complet que le Laboratoire en charge de l'évaluation rendra en fin d'année 2012. Ces enseignements sont explicités ci-dessous en gras et souligné.

1. Public visé

Prendre en compte ce public à partir de sa problématique d'échec.

Les problèmes divers et souvent cumulés rencontrés par ces jeunes les placent entre deux statuts (étudiant et jeune en recherche d'emploi) qui est trop peu pris en compte en tant que tel.

Ces situations d'échec universitaire (ou jugé comme telles par le jeune) conduisent à des abandons des études initiales en cours et/ou du principe même des études initiales ; elles requièrent un traitement le plus tôt possible afin d'éviter une errance qui serait trop néfaste à la réorientation du jeune.

Le repérage de ces jeunes est un enjeu crucial. Etre en mesure d'identifier rapidement ce public ayant décroché et lui proposer un accompagnement personnalisé.

La multiplicité des canaux d'information pour accéder à ce public et la disparité des modes d'action d'une région à l'autre démontrent que l'élément central d'une communication efficace pour identifier les étudiants décrocheurs, reste la relation privilégiée que les chargés de mission insertion de l'AFIJ ont établie sur le terrain et directement auprès de chaque jeune.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Tous les jeunes repartis ici, ont été reçus en entretien individuel par un chargé de mission et ont pu bénéficier d'un examen de leur situation et d'une aide personnalisée dans leur recherche de solution.

Au préalable de l'expérimentation, tous les chargés de mission Insertion, les chargés de relations entreprises et les responsables locaux de l'AFIJ, qui sont en relation avec les établissements d'enseignement supérieur, des entreprises, des centres de formation professionnelle ou initiale, des institutionnels intervenants dans le champs de l'emploi et de la formation, ont collecté l'offre la plus complète possible des solutions positives.

L'étude préalable des besoins de ces étudiants décrocheurs a permis de mettre en exergue les solutions d'insertion suivantes :

- ✓ **Accès direct à l'emploi,**
- ✓ **Stages de formation professionnelle** proposés en particulier par les conseils régionaux,
- ✓ **Formation en alternance** : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage,
- ✓ **Réorientation vers un autre cursus de formation initiale**
- ✓ **Préparation de concours des fonctions publiques** : concours de niveaux B et C
- ✓ **Création ou reprise d'entreprise** ou d'activité indépendante,
- ✓ **Projet à l'étranger ou de volontariat international (CIVI).**

Ces solutions sont toutes exposées au jeune en première information. La richesse des informations collectées permet de proposer un maximum de perspectives professionnelles aux jeunes en échec en premier cycle universitaire.

708 jeunes sur 2378 ont bénéficié des services généraux collectifs de l'AFIJ.

Rencontrer la chargée de mission est une démarche volontaire de la part du jeune. Un certain nombre d'entre eux ont apprécié le fait qu'on les laisse libre de gérer leur recherche tout en étant relancés régulièrement.

Le premier entretien

Le premier entretien dure environ 1 heure. Lors de cet entretien, la chargée de mission et le jeune prennent le temps d'analyser tous les problèmes relatifs à l'insertion professionnelle que peut rencontrer le jeune.

La chargée de mission examine le passé scolaire et universitaire du jeune ainsi que ses expériences.

Elle vérifie également que le jeune ait un véritable projet professionnel et pose les premières bases de sa recherche de solution que le jeune pourra suivre. Pour cela, elle utilise un guide d'entretien comprenant une quinzaine de pages.

La participation aux modules de techniques de recherche d'emploi

Suite à l'entretien initial au cours duquel ont été soulevées des difficultés liées à la recherche d'emploi, la chargée de mission insertion oriente le jeune vers des modules collectifs de formation sur les techniques de recherche d'emploi. Il était important d'orienter les jeunes bénéficiant ou non d'une prestation individualisée vers des modules collectifs de formation sur les techniques de recherche d'emploi qui sont organisés chaque mois dans les locaux de l'AFIJ.

En effet, la confrontation avec d'autres participants (qui ne rencontrent pas forcément les mêmes difficultés) a permis de montrer aux jeunes intégrés dans le dispositif que les autres jeunes rencontrent également des difficultés liées à leur formation ou à l'inadéquation avec la réalité économique.

A. Comment organiser la recherche de son premier emploi ?

Ce module A propose une méthodologie nécessaire à la construction et à la validation de leur projet professionnel.

B. Techniques de recherche d'emploi

Ces « modules B » constituent une suite logique et visent à donner les outils concrets d'une recherche d'emploi en offrant aux jeunes les moyens opérationnels et techniques de mettre en œuvre leurs démarches.

- **Répondre à une petite annonce**
- **Réaliser ses candidatures spontanées**
- **Optimiser son CV**
- **Préparer ses entretiens d'embauche**
- **Exprimer et valoriser ses acquis**

C. Modules thématiques

Ces modules visent à approfondir une thématique spécifique de la recherche d'emploi, de stage ou de contrat en alternance.

- **Cibler et Prospecter les entreprises**
- **Connaître les concours de la fonction publique**

La participation se fait sur la base du volontariat du jeune mais, en fonction des besoins détectés lors de l'entretien initial, la chargée de mission insertion les incite à suivre une ou plusieurs formations décrites ci-dessus.

Les jeunes qui demandaient expressément un rendez-vous individuel avec un chargé de mission, l'obtenaient et étaient reçus lors d'un entretien en face à face. A la différence des jeunes bénéficiant de l'accompagnement individuel renforcé, aucun planning d'accompagnement n'était établi.

1670 étudiants décrocheurs sur 2378 ont bénéficié d'un accompagnement renforcé par l'AFIJ

Les jeunes étaient répartis aléatoirement dans les quatre types d'accompagnement spécifiques suivants :

1. Accompagnement renforcé « standard » :

Chaque étudiant décrocheur bénéficiait des services collectifs de l'AFIJ (service de documentation, modules de formation, rencontres, accès multimédia...) et était suivi individuellement par un chargé de mission insertion dans ses démarches d'insertion selon la démarche générale citée ci-dessus.

Le premier entretien est également formalisé par des outils tels qu'une attestation et une fiche de suivi.

2. Accompagnement renforcé « standard » appuyé par un parrainage :

390 étudiants décrocheurs ont bénéficié d'un parrainage individuel

Chaque étudiant décrocheur bénéficiait des services collectifs de l'AFIJ (service de documentation, modules de formation, rencontres, accès multimédia...) et était suivi individuellement par un chargé de mission insertion dans ses démarches d'insertion selon la démarche générale citée ci-dessus.

A cela s'ajoutait **une mise en relation avec un professionnel** qui était programmée dès le début de l'accompagnement.

Une importante démarche de prospection des parrains a été menée par tous les salariés de l'AFIJ :

Dans un premier temps, les chargés de mission ont fait appel à des professionnels connaissant déjà l'AFIJ et ayant déjà participé à ses diverses prestations (diffusion d'offres d'emploi, rencontres thématiques entre entreprises et jeunes diplômés, simulation d'entretien).

L'AFIJ a sollicité ces professionnels de manière méthodique. En effet, **leurs fonctions correspondaient à chaque fois au projet professionnel des jeunes décrocheurs** et ils devaient également présenter certaines qualités pédagogiques.

Par ailleurs, pour répondre à la diversité des profils et besoins des jeunes décrocheurs, l'AFIJ a contacté d'autres professionnels dont la fonction ou le domaine d'activité pourrait intéresser les jeunes. Cette prospection s'est inscrit dans le temps et ne s'est pas limitée au démarrage de l'action. Tous les professionnels ayant accepté d'intégrer le réseau ont été rencontrés individuellement au préalable pour présenter l'action et son déroulement. Le domaine de compétences des parrains était très étendu et pouvait répondre aux différentes interrogations des jeunes décrocheurs : **réalité des missions, du monde de l'entreprise, valorisation des compétences etc.**

Plus d'une vingtaine de domaines d'expertise ont été recensés:

- | | | |
|---------------------|-----------------|---------------------------|
| - Commerce, | - Formation, | - Transport /Logistique, |
| - Communication, | - Gestion, | - Recrutement, |
| - BTP, | - Immobilier, | - Ressources humaines, |
| - Economie sociale, | - Informatique, | - Sport, |
| - Finance, | - Juridique, | - Syst. d'information,etc |

La relation entre le jeune et le professionnel appelé parrain répondait à un objectif précis, élaboré par le jeune avec l'aide de la chargée de mission insertion qui suivait le jeune.

Un jeune a pu rencontrer plusieurs fois son parrain à sa demande ou à celle du parrain ou de l'AFIJ et intervenir pour :

- donner au jeune un avis sur son projet professionnel dans le contexte du marché du travail,
- apporter les informations utiles sur l'environnement économique et le monde du travail,
- conseiller le jeune dans ses démarches,
- contribuer à développer son tissu relationnel avec des parrains,

Le parrain a donc eu un rôle de conseil et d'information auprès du jeune décrocheur sur des questions relatives au métier, aux domaines de compétences du professionnel. Il lui donnait également des clés d'accès au monde du travail de par sa connaissance du tissu économique et de par son carnet d'adresses.

3. Accompagnement renforcé vers des métiers en tension :

858 jeunes ont bénéficié d'une orientation vers des métiers en tension

Chaque étudiant décrocheur bénéficiait des services collectifs de l'AFIJ (service de documentation, modules de formation, rencontres, accès multimédia...) et était suivi individuellement par un chargé de mission insertion dans ses démarches d'insertion selon la démarche générale citée ci-dessus.

A cela s'ajoutait **une orientation spécifique vers des métiers en tension**, via des outils particuliers (interfaces collectives avec des professionnels du métier, fiches documentaires, visite d'entreprise etc.)

4. Accompagnement renforcé vers des métiers en tension appuyé par un parrainage :

Chaque étudiant décrocheur bénéficiait des services collectifs de l'AFIJ (service de documentation, modules de formation, rencontres, accès multimédia...) et était suivi individuellement par un chargé de mission insertion dans ses démarches d'insertion selon la démarche générale citée ci-dessus.

A cela s'ajoutait **une orientation spécifique vers des métiers en tension et une mise en relation avec un professionnel** (un professionnel en activité, en lien avec ces métiers en tension) qui était programmée dès le début de l'accompagnement.

Il s'agit du même traitement que précédemment, mais un suivi par un parrain était programmé dès le début de l'accompagnement.

Pour témoigner du travail fait par l'AFIJ avec ces jeunes, un recueil de témoignages d'une partie des jeunes accompagnés dans l'action est mis en annexe de ce document.

Le travail de la chargée de mission ne se limite pas seulement à ces rencontres ponctuelles avec les jeunes. Dès que le jeune entre en contact avec l'AFIJ, c'est une véritable action de recherche qui est engagée à ses côtés.

Les Rencontres de recrutement

Des rencontres de recrutement ont été organisées régulièrement pour multiplier les opportunités d'emploi.

L'un des objectifs de ces rencontres était de faire se rencontrer ces jeunes en rupture dans leur parcours scolaire et des recruteurs des grandes entreprises qui ont peu l'occasion de se voir et de dialoguer.



Simulation d'entretien préalable



Session de recrutement Toulouse

Ces journées de pré-recrutement, organisées au fil de l'eau en fonction des besoins des jeunes et des recruteurs partenaires, ont regroupé des **employeurs tels que VEOLIA EAU, EDF, BNP PARIBAS, LA POSTE, SNCF, AREVA, VOLVO 3P, KRONOS INFORMATIQUE, 4CS KEEP CALL, etc.**

Les interfaces thématiques de l'AFIJ

Les jeunes bénéficiant de l'action ont eu la possibilité de participer aux interfaces thématiques organisées par l'AFIJ tous les mois.

Un planning des interfaces est établi puis envoyé aux jeunes et aux partenaires pour anticiper les inscriptions, et proposer aux jeunes bénéficiant d'un accompagnement individuel, une préparation préalable.

Ainsi, certains d'entre eux ont pu assister à des rencontres intitulées :

- ✓ « Opportunités d'emploi dans la Psychologie »
- ✓ « Métiers de la communication »
- ✓ « Métiers de l'environnement »
- ✓ « Métiers de la culture »
- ✓ « Les Métiers qui recrutent »
- ✓ « Qu'est-ce que la formation en alternance ? »
- ✓ « Travailler dans l'économie sociale et solidaire »

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Savoir mesurer l'importance du phénomène :

Les échanges réguliers avec les partenaires ont, à chaque fois, mis en évidence la diversité des statistiques sur le décrochage universitaire tant au niveau local que national. Une définition commune sur le public et une méthode de comptabilisation pourraient concourir à une meilleure prise en charge de ce vivier de jeunes de manière concertée entre l'ensemble des acteurs concernés.

Mutualiser les moyens des acteurs :

Avoir une meilleure articulation des actions mises en place pour ce public en valorisant les compétences de chaque acteur et créer des ponts entre les acteurs deviennent indispensables à construire, compte tenu de la pluralité des ressources et des acteurs intervenant dans ces champs. Il est clair qu'aucun acteur ne peut assurer seul un accès à des solutions qui souvent sortent de leur champ d'actions et de compétences.

4. Impacts sur la structure

Savoir apporter aux jeunes un choix de solutions adaptées au travers de l'accompagnement personnalisé

Le positionnement indépendant de l'AFIJ apparaît comme intéressant pour traiter de cette problématique dont les solutions sont trop diverses pour un acteur seul de l'enseignement supérieur.

La capacité à s'adapter au tissu économique, partenarial et institutionnel local apparaît clairement comme un avantage sur les différents terrains (33 sites testés) pour mettre en place et suivre un projet de tel ampleur.

De plus, l'expérimentation a confirmé la capacité de l'AFIJ à mobiliser des approches diverses en individualisant les parcours et la possibilité de d'apporter aux jeunes différentes méthodes d'accompagnement : métiers en tension, parrainage par des professionnels en activité, etc, dynamisent de manière significative le parcours des jeunes.

La plupart d'entre eux ne s'étaient pas vu proposer d'accompagnement individuel dans les structures vers lesquelles ils s'étaient orientés précédemment alors que la majorité des jeunes accompagnés attendaient bien des informations précises, un suivi personnalisé et individuel, adapté à leurs difficultés et à leur situation.

Conclusion :

Grâce au soutien de tous les financeurs, l'AFIJ a pu objectiver d'autant plus ses services auprès de ce public en décrochage et apporter une réelle plus value en terme d'identification du public et dans leur accompagnement vers une solution en dépassant très largement ses activités de droit commun.

En effet, le personnel de l'AFIJ a été mobilisé pour aller à la recherche de ce public au cœur même des lieux de vie tout en travaillant de près avec les acteurs de terrain, pour lui apporter un soutien individualisé et renforcé et lui apporter une multitude de contacts professionnels et d'opportunités d'embauche. La plupart d'entre eux ne s'étaient pas vu proposer d'accompagnement individuel dans les structures vers lesquelles ils s'étaient orientés précédemment alors que la majorité des jeunes accompagnés attendaient bien des informations précises, un suivi personnalisé et individuel, adapté à leurs difficultés et à leur situation.

Une réelle dynamique a été instaurée dans le cadre de cette action que l'AFIJ cherche à maintenir depuis.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>